

PV de l'Assemblée Générale du vendredi 22 octobre 2021

La séance est ouverte par le président à 18h30 en salle de convivialité des Cortots dans le respect des consignes sanitaires.

Patrick ZANINI, adjoint aux sports de la municipalité, invité comme il se doit, assiste à cette assemblée générale.

01 - Le président, Pierre VALLET, donne lecture du **rapport moral** et **bilan d'activité** de la saison écoulée. Rapport moins dense que les saisons passées dans la mesure où toutes les compétitions ont été arrêtées dès la fin octobre et que la saison a été déclarée sportivement « blanche ».

Rapport moral et bilan d'activité sont adoptés à l'unanimité.

02 - Le traditionnel "**bilan sportif**" qui regroupe les résultats bruts de la saison et les analyse en termes de « satisfactions » et « déceptions » n'a évidemment pas été édité pour la saison écoulée.

03 - Jacques VINOLAS, trésorier, présente le **bilan financier** de la saison 2020-2021. Les différents chapitres sont rapidement commentés en recettes puis en dépenses et comparés à un budget prévisionnel réévalué dès que confinements et fermetures de gymnases sont venus perturber le déroulement de la saison.

Si les recettes n'ont pas trop diminué au niveau des cotisations, les apports « partenariat » ont chuté et l'absence des loto et vide-greniers nous a privés de quelques 5000 €. En revanche, certaines dépenses habituellement conséquentes ont été largement réduites dans les domaines engagements, arbitrages, équipement et déplacements. La mise en travail partiel de Nicolas Joudrain, salarié comme agent de développement, nous a permis de toucher des indemnités compensatrices et une réduction substantielle des cotisations URSSAF.

Tenant compte de tous ces éléments comptables, le fond de réserve du club a été largement abondé, ce qui permettra de faire face à un déficit inéluctable recettes/dépenses en 2021-2022 pour relancer l'activité.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité

04 - Le président présente les **grandes lignes de la future saison** :

- **16 équipes prévues**, une école de hand (moins de 9 ans) et un **groupe loisir**,
- une **filiale féminine**, encore fragile, mais complète des U11 aux SF,
- **quelques 280 licencié(e)s**, ce qui est significatif d'une reprise inespérée il y a peu encore.

Les principaux chapitres du **budget prévisionnel 2021-2022** sont ensuite rapidement commentés par le président en dépenses et en recettes.

En dépenses, à noter :

- licences et taxes de fonctionnement à 2 tarifications suivant que les licences sont de type « création » (plein tarif) ou « renouvellement » (avec réductions destinées à compenser une saison 2020-2021 avortée),
- arbitrages et déplacements réévalués sur les bases de la saison 2018-2019 en raison de saisons 2019-2020 et 2020-2021 tronquées,
- salaires et charges en augmentation notable puisqu'il faudra ajouter à l'emploi de Nicolas JOUDRAIN quelques 9600 € payables à Alexis DEPUIS qui interviendra durant la saison comme entraîneur et comme cheville ouvrière de notre projet de développement club en tant qu'autoentrepreneur.

En recettes :

- les cotisations, elles aussi à 2 vitesses avec remise importante en cas de « renouvellement », qui ne représenteront plus que 35% du budget !
- les principales rentrées complémentaires estimées sont constituées par les subventions municipale (25000 €) et FAVA (500 €), une aide exceptionnelle France Active (5000 €), les partenariats -qui restent à développer-

(5000 €), les bénéficiaires du loto et du vide-greniers (4500 €) et un peu plus de 13000 € à prendre sur notre réserve de trésorerie.

Daniel JACQUIER, vice-président, ajoute qu'Alexis est intervenu en Juillet/août, avec Jean-Claude, dans des centres de loisir AFCV et que nous avons été crédités par cet organisme de 650 €. Une piste à développer pour faire connaître le club dans des communes avoisinantes et pour éventuellement attirer vers le handball de nouveaux jeunes.

Daniel ajoute que nous avons pu bénéficier pour cette rentrée au Ratel d'un mobilier « buvette » tel que nous le souhaitions, financé par la municipalité. A noter, de plus, que l'éclairage à tubes de la salle a été remplacé par un éclairage LED beaucoup plus performant et apprécié des joueurs.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

05 – La reprise vue par les entraîneurs des différents collectifs.

Certains entraîneurs sont restés au Ratel pour animer leur dernière séance avant des rencontres coupe de WE en qualification jeunes (Mathias et Alexis pour les U15 G, Nicolas et Benoît pour les U18 G) Sont intervenus pour faire le point sur la relance par catégorie (nb de joueurs et d'équipes, dirigeants pour l'encadrement, vie du collectif et objectifs sportifs) :

- Caroline STEIMETZ pour les U11, G et F, et les U13 G
- Jean-Claude DROUHARD pour les U15 G, U18 F et SG 1/2
- Jérôme PAILLAUGES pour les SG 2 et l'école d'arbitrage
- Cédric Estivalet pour les U13F et SF
- Daniel JACQUIER pour l'école de hand et les U15 F

Un diaporama est venu donner vie à ces interventions.

Daniel remercie les photographes amateurs qui comme Jérôme et Lionel, mettent à la portée de tous, chaque semaine, une multitude de clichés toutes catégories (sur Facebook par exemple).

06 – Présentation du logiciel « My Coach »

La fédération a adopté ce logiciel multisport et le met au service de tous ses clubs. C'est un outil d'information et d'échange entre joueurs (y compris parents de nos jeunes), dirigeants et entraîneurs.

Il permet à tout licencié de connaître le calendrier des entraînements et des compétitions, les heures de RV, de confirmer ou non sa présence, d'être informé sur le contenu des entraînements, de le commenter, etc...

Daniel, comme vice-président et Jean-Claude comme président de la Commission Technique souhaitent que ce logiciel soit le plus rapidement possible mis en œuvre par tous et dans toutes les catégories.

07 – Elections au Conseil d'Administration.

Le CA du club est renouvelable par moitié tous les 2 ans. Cette AG est électorale.

Les membres élus en 2019, et non démissionnaires, poursuivent leur mandats jusqu'en 2023 : Cédric ESTIVALET, Nathalie GORMAND, Stéphane GAILLY, Daniel JACQUIER, Florian JANNIN, Antoine LACOURT, Emmanuel MORVAN, Carine QUENOT, Michelle VALLET et Jacques VINOLAS.

Pour remplacer les membres élus en 2017, 5 candidatures ont été déclarées dans les délais.

Le président demande si un vote à bulletin secret doit être mis en place: la réponse est négative. Il demande ensuite si un vote individualisé par candidat est à retenir: la réponse est également négative. Le vote se fait donc sur la liste complète et à main levée.

Les 5 candidats de la liste sont déclarés élus à l'unanimité : Jean-Christophe BRENOT, Jean-Claude DROUHARD, Jean-Denis FERREUX, Jérôme PAILLAUGUE et Pierre VALLET.

08 - Questions diverses.

Bien des problèmes subsistent au Ratel en ce qui concerne la propreté de la salle et le fonctionnement des douches (température de l'eau). A traiter avec Stéphane Contesse et le Service des Sports.

09- Intervention de Patrick ZANINI, Adjoint municipal aux Sports.

Mr ZANINI revient sur les travaux mis en œuvre au Ratel (buvette et éclairage) et confirme que la réfection de la toiture du gymnase reste à l'ordre du jour. Il nous assure que la municipalité continuera à nous soutenir dans la relance du handball, en très bonne voie, à Fontaine. Il se félicite d'ailleurs de la chute relativement limitée des effectifs de 2019 à 2021 et ce malgré les confinements et fermetures de salle liés à la pandémie. L'Adjoint aux Sports ne manque pas de remercier entraîneurs et dirigeants pour le travail accompli au quotidien qui permet au club d'envisager l'avenir avec sérénité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30 et le président invite les participants à se rapprocher du bar afin de partager un petit buffet très convivial et de trinquer pour fêter la renaissance tant espérée du handball à Fontaine.

Fait à Fontaine les Dijon, le 22/10/2021

La secrétaire de séance, *Michelle VALLET*



Le président, *Pierre VALLET*

